

Comment devenir coopérateur-trice du Réseau SC ?

1. Vous vous identifiez sur reseaucoop.be
2. Vous choisissez d'investir **x part(s) à 250 €** au sein du réseau SC.
3. Vous recevez par email une confirmation de votre engagement au sein de la coopérative réseau.
4. Vous êtes alors invité.e à verser l'argent sur le compte BE16 7320 6567 1374 au nom de la coopérative réseau sc. Merci d'indiquer votre NOM et prénom.
5. Vous recevez une attestation de coopérateur-trice du réseau Sc.

Nous avons fait le choix, pour l'instant, de ne pas verser de dividendes annuels.

Infos ?

cooperateur@reseaucoop.be
www.reseaucoop.be
0476/96.95.77

QUELLES GARANTIES ?

Ethique. Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté asbl est le garant de l'objectif social et collectif du projet.

Transparence. Vous serez invité.e chaque année à l'assemblée générale de la coopérative réseau sc. Vous recevrez un rapport annuel.

Patrimoine. Vous devenez co-proprétaire d'un bâtiment de qualité. C'est en soi une garantie.

Liquidité. Vous pourrez récupérer vos parts, si vous le souhaitez, après 4 années, conformément aux statuts de la coopérative

RESEAU sc est une coopérative immobilière sociale qui a été créée en vue d'acquérir, restaurer et aménager des locaux afin de les mettre à la disposition du RWLP.

5 bonnes raisons d'investir dans la coopérative Réseau SC

1. Vous soutenez les objectifs poursuivis par le **Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté**.
2. Vous contribuez à faire vivre un espace de **dynamiques collectives, citoyennes et participatives** au cœur de Namur et de la Wallonie.
3. Vous encouragez l'augmentation de la mise à disposition de **logements pour des populations mal ou non-logées**.
4. Vous donnez du sens à votre épargne en devenant copropriétaire d'un patrimoine commun **durable et coopératif**.
5. Vous pouvez récupérer dans le futur votre investissement pour d'**autres projets** personnels ou collectifs.

1 part
de coopérateur
= **250€**

► LA PRÉSENTATION COMPLÈTE DE LA COOPÉRATIVE, DU PROJET IMMOBILIER, DES DISPOSITIONS LÉGALES ET DES GARANTIES SONT DISPONIBLES SUR NOTRE SITE

INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

Et si vous participiez à l'achat/rénovation d'un immeuble à Namur ?

- Des locaux pour les premières et premiers concerné-es par les inégalités, investis dans une lutte collective avec le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP)
- Un outil de travail pour l'équipe du RWLP
- Un espace de rencontres, d'ateliers et de services pour des associations et collectifs
- Deux appartements qui renforceront la dynamique Housing First à Namur

Ce lieu sera entièrement dédié à la réduction des inégalités pour éliminer la pauvreté par des dynamiques participatives et citoyennes.

L'achat de locaux

La coopérative Réseau SC vient de finaliser en avril 2023 une opération d'achat de locaux à Namur :

- rue Marie Henriette, 6 – à proximité de la gare
- 850 m² répartis sur un rez et deux étages

Le budget d'achat (frais compris) s'élève à **1.350.000 €**

Des travaux d'aménagement

D'importants travaux d'aménagement sont prévus.

Principalement :

- revoir l'enveloppe du bâtiment pour consommer peu d'énergie et répondre aux normes environnementales ;
- aménager la circulation dans le bâtiment (escaliers, ascenseur) pour répondre aux exigences d'accessibilité et de sécurité ;
- adapter les locaux pour disposer de salles de réunion, d'ateliers et de services ;
- rafraîchir 2 appartements de 85m² chacun

Le budget des travaux est estimé à **850.000 €**

Le financement

- La région Wallonne, dans le cadre d'un projet européen centré sur l'accès au logement pour les plus vulnérables, a accordé une subvention de **1.600.000 €** ;
- La coopérative lance un appel à des citoyens, des associations, des partenaires pour des prises de parts dans la coopérative pour minimum **400.000 €** ;
- Le solde de financement proviendra d'une institution bancaire à hauteur de **200.000 €**

Les revenus mensuels de la coopérative RESEAU

La coopérative bénéficiera de 3 types de revenus :

- un loyer raisonnable pour les locaux mis à la disposition du RWLP asbl ;
- des loyers modérés pour les 2 appartements (dynamique du First Housing) ;
- des recettes liées à la location de salles équipées, de différentes dimensions

Ces revenus mensuels sont estimés à 4.500 € par mois.

Par la suite...

La coopérative Réseau SC a pour ambition de ne pas se limiter à ce premier projet d'acquisition/rénovation. Au fur et à mesure de ses possibilités, elle pourra amplifier cette action d'acquisition/rénovation pour agir sur la crise du logement.



C'est ici ! À deux pas de la gare. Un immeuble dédié à la réduction des inégalités pour éliminer la pauvreté par des dynamiques participatives et citoyennes.

Rue Marie Henriette, 6 à Namur

Les salles de réunions et de travail pourront accueillir aussi des associations et des collectifs impliqués sur le terrain socioculturel, culturel, environnemental, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'économie sociale ou encore de l'éducation permanente.

La future grande et lumineuse salle de réunion. Reste à l'isoler du froid et de la chaleur...



Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté

En action depuis plus de 20 ans, le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) s'est donné pour mission de contribuer à réduire les inégalités dans le but d'éradiquer la pauvreté.

Se basant sur la conviction que les richesses matérielles et immatérielles émanent de toutes les populations et doivent donc bénéficier à toutes et tous, qu'il n'est pas de démocratie réelle sans la participation active des personnes appauvries, précarisées ou vivant la pauvreté « durable », c'est à partir de leurs réalités de vie et avec elles, que l'ASBL composée d'associations de terrain agit.

Par un dialogue permanent multiforme et complexe avec toutes les instances qui exercent un pouvoir sur l'organisation de la société et l'usage des diverses richesses communes, par des actions publiques d'information/sensibilisation/mobilisation, par des alliances avec des acteurs investis d'objectifs communs, les personnes qui vivent dans le trop peu de tout avec le RWLP cherchent à :

- éliminer la pauvreté en combattant ses causes structurelles dans le but d'améliorer concrètement et durablement les conditions de vie injustes de celles et ceux qui subissent la pauvreté « durable », l'appauvrissement, la précarisation.
- agir en faveur de toutes les personnes qui vivent sur le territoire par l'application de l'équité pour accéder à : l'égalité de droits civils et politiques, de droits sociaux, des droits économiques et fiscaux, l'égalité culturelle et en matière d'éducation et de formation, l'égalité dans la transition environnementale et climatique, l'égalité de conditions de vie préventives, l'égalité dans l'accès à tous les droits.

Ce combat pour la reconquête du pouvoir de vivre pour accéder au droit à l'aisance, tel que nommé par les premières et premiers concerné.es passe urgemment par l'organisation effective des droits, au logement (eau-énergie) sain et peu énergivore, à une alimentation librement acquise et de qualité, à une mobilité garantie, aux conditions de vie préventive en matière de santé et à l'accès aux soins de santé, à un enseignement qui réussisse avec tout le monde, à des revenus décents pour les personnes à l'emploi ou pas, à des conditions de travail librement choisies-adaptées et de qualité, à un statut administratif, au choix d'accéder à ses droits par le biais d'un « guichet humain » versus digitalisation. Alors le stress, la désaffiliation sociale, la dévalorisation, le retrait, etc., laisseront la place au droit à l'aisance pour chaque personne, familles et de la collectivité.

Du niveau local à l'Europe en passant par la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles, le RWLP est actif sur les politiques publiques gérées à ces différents niveaux de pouvoir avec ses homologues des autres régions du pays, dont le Réseau belge de lutte contre la pauvreté (BAPN) et le Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN).